

Association des Maîtres E du Département des Deux Sèvres

Compte-rendu du CA du 05 mai 2004

Etaient présents:

Valérie Blin, Claudette Lonjout, Nicolas Jadaud, Jean-Pierre Chevalier, Eric Surault.

Préparation matérielle de la conférence débat du 1er juin :

La salle numéro 5 de l'RJFM est prévue avec un vidéo projecteur-, Claudette s'est chargée de la réservation.

Nous finissons de mettre au point le contenu et la forme de l'affichette d'information. Celle-ci paraîtra sur le site, sera envoyée sur la liste yahoo groupes, diffusée par l'intermédiaire des réseaux d'aide, à la liste de diffusion des écoles publiques du département et aux EGPA (mail et courrier). Jean-Pierre se charge de cette diffusion. Manuelle doit envoyer un courrier individuel d'information à chaque membre adhérent ou ayant adhéré dans les deux ou trois années passées.

Jean-Pierre achètera le ticket et l'enverra à Monsieur Barataud par la Poste. Valérie ira chercher le conférencier à la gare.

Claudette réserve une table de restaurant pour dix personnes avec le conférencier.

Nous nous répartissons les photocopies à préparer pour introduire l'échange avec le conférencier, à sa demande.

Ce serait bien si nous étions plusieurs à apporter une cafetière. Eric s'occupe de l'intendance pour les pauses, et tiendra une caisse de péages pour non adhérents à l'entrée de la salle (...)

Numéro spécial d'Etat d'AME sur les troubles spécifiques des apprentissages:

Un appel à contribution a été envoyé aux personnes ayant participé à ces quatre journées de formation, de deux manières: par invitation orale pendant la dernière journée de formation, et aussi par mail de rappel invitatoire ou par courrier non électronique.

Nous prenons un temps sérieux d'échange pour définir notre proposition de contribution associative. Le texte que nous proposons d'inclure dans la revue est joint au présent compte-rendu. Il ne s'agit que d'une proposition de CA, susceptible d'amélioration.

Le prochain CA:

Il aura lieu le mardi 5 juin 2004 à 16h30 à Niort, à l'IU17M, à la suite de la conférence pour en dresser un rapide bilan, prévoir la parution du prochain numéro d'Etat d'AME et esquisser des projets pour l'année prochaine.

Les Maîtres E et les troubles spécifiques des apprentissages

Les textes qui régissent notre profession rappellent que les Maîtres E sont des enseignants chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique. Leurs missions sont de deux sortes:

- Prévenir les difficultés d'apprentissage,
- Remédier aux difficultés persistantes d'acquisition en complément et accompagnement des mesures de différenciation mises en place en classe.

Nous travaillons dans le cadre des Réseaux d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté, dispositif de l'Education Nationale avec des enseignants chargés des aides spécialisées à dominante rééducatives, ainsi que des psychologues scolaires. Nos approches sont différentes et complémentaires. Face à l'existence de troubles spécifiques des apprentissages, notre action consiste à:

- Participer au repérage, entre autres à l'occasion des différentes actions de prévention des difficultés d'apprentissage auxquelles nous participons, et qui sont des lieux privilégiés d'observation des enfants.
- Participer à l'information des collègues enseignants des classes face à la réalité de l'existence de ces troubles, à leur compréhension.
- Participer à l'élaboration et éventuellement la réalisation des projets pédagogiques d'adaptation de l'enseignement de la classe à la réalité du trouble dont l'élève est porteur.

L'équipe éducative nous semble un des lieux pertinents à privilégier pour chaque enfant ou jeune concerné.

Suite à ces journées de formation, nous sommes porteurs de quelques questions non encore résolues à ce jour:

1. Comment un partenariat face aux troubles spécifiques des apprentissages peut-il être optimisable? Nous sommes favorables à l'élaboration d'un minimum de protocole rappelant qui sont les professionnels concernés par le repérage, le dépistage, la prise en charge rééducative et thérapeutique, ainsi que par les adaptations pédagogiques.
2. Même s'il est fondamental de prendre en compte les processus d'identification des mots permettant de parvenir à un répertoire orthographique d'adressage s'appuyant sur des processus alphabétiques d'assemblage toujours utiles face aux mots nouveaux, notre posture professionnelle d'enseignants " passeurs de culture " nous rappelle que l'acte de lire ne se restreint pas à la reconnaissance des mots, ni à de l'oralisation de l'écrit; lire est aussi la combinaison des processus de reconnaissance avec ceux de compréhension. Lire, c'est à la fois décoder-identifier de mots, et construire la signification d'un groupe de mots, et de phrases, élaborer la représentation mentale de l'ensemble d'un texte. D'autre part, s'appuyer sur le code ne consiste pas seulement à maîtriser la combinatoire; des recherches récentes montrent aussi le rôle de la morphologie et de la syntaxe. L'action pédagogique se situe à l'interface entre ces différents processus pour aider l'élève à entrer dans un univers culturel, écrit, s'y retrouver face à des types de textes différents qui renvoient à des stratégies de lecture différentes dans le contexte selon que les perspectives communicatives du scripteur aient été narratives, poétiques, injonctives, descriptives, explicatives, informatives. L'écrit est un univers de mots, de signes, d'organisation de textes qui nécessitent une combinaison de stratégies pour entrer dans la signification de l'énoncé. Les enseignants (spécialisés ou non) ont un travail important d'adaptation à concevoir, en lien avec les autres professionnels concernés, pour que l'écrit parle, sans qu'il s'agisse uniquement d'oralisation.
3. De notre point de vue d'enseignants, nous nous intéressons au débat entre les différentes positions relatives aux troubles spécifiques des apprentissages. Nous sommes prêts à nuire à leur intégration scolaire et sociale. Même si la combinaison des différents facteurs influe sur le trouble de l'enfant (environnement, psychisme, ...) celui-ci a des besoins spécifiques quant à l'apprentissage de la langue. Notre action de maîtres E se situe sur l'axe de l'adaptation

pédagogique et du lien avec la classe.